



SESEP

Société d'études et de soins pour les enfants paralysés et polymalformés

Association reconnue d'utilité publique
Fondateur Professeur Robert Debré
Présidente Madame le Docteur J.C.Carlier

ASSEMBLEE GENERALE DE LA SESEP

Séance du 15 Juin 2022 -En présentiel au CRMTP d'Antony et en visioconférence Skype

COMPTE-RENDU

1) **Le procès-verbal** de la séance du 12 Octobre 2020 est adopté à l'unanimité

2) Renouvellements de mandats

L'AG doit confirmer les renouvellements de mandats de Cathie Porché et Eric Desailly : confirmés à l'unanimité. Election d'un nouveau membre Pr Carole Vuillerot, (service de rééducation pédiatrique du CHU de Lyon) : élue à l'unanimité. Remplacement, dans le siège de représentant de la Fondation Poidatz, selon les termes du Traité de Transfert d'Actifs, du Dr Guillaumat, démissionnaire, par M.Michel Watier : confirmé à l'unanimité. Nomination de Lucette Trocellier, première directrice du CRMTP en 1960, comme membre honoraire : acceptée à l'unanimité.

3)Rapport moral

a) Formation solidaire (que nous appelions précédemment « l'international »):

Dr Catherine Jeannin prend la parole. Un peu désolée que toutes les missions aient été stoppées à cause du COVID alors que partenariat avec des équipes locales demandeuses et des professionnels d'ici qui souhaitent s'engager. Nous avons utilisé les nouvelles technologies pour faire des actions. Cela nous a permis d'avoir des nouvelles du Vietnam : nouvel hôpital mère-enfant ouvert à Rach Gia, accueil de patients depuis 6 semaines et ouverture de l'unité de rééducation type CAMSP. Dr Jeannin en attente de photos. Une bonne nouvelle Dr TRI, pédiatre de formation, Directeur adjoint de l'ancien hôpital, va être Directeur de cet hôpital mère-enfant et nous attend.

Avec la Mauritanie, continuité du soutien au Dr Hala, qui développe une unité de neuro-pédiatrie et de rééducation et travaille aussi avec le « Foyer de l'enfance » pour des prises en charge. Malgré quelques défis technologiques ! plusieurs sessions de formations sur Skype, Alain Jouve surtout sur les installations assises, Dr Jeannin sur des fiches d'évaluations pour les enfants de 0 à 2 ans et réunion tous les deux mois avec l'équipe de l'unité de neuro-pédiatrie de l'hôpital et le personnel du foyer.

Pr Vuillerot : Bénin. Continuer le partenariat initié avec l'hôpital universitaire. Demande faite par un étudiant, supportée par le Pr Kpadonou, Chef de Service MPR pour faire un stage comme « faisant fonction d'interne » en pédiatrie. Sur le principe, Pr Vuillerot est d'accord mais complexe en terme de faisabilité car manque de financement pour un poste de FFI, dont le montant s'élèverait à 17.000 €. Se renseigner auprès des ambassades. Pr Vuillerot voudrait que Pr Kpadonou s'engage plus afin qu'il y ait un vrai partenariat entre la France et le Bénin et tant qu'il n'y a pas cela, ce sera difficile.

Pr Tardieu intervient en indiquant qu'il y a quelquefois des bourses nord-sud et quelquefois des bourses par pays, il n'y a que cela qui pourrait fonctionner. Il y a une vraie anxiété des doyens, c'est que la personne reste en France et ne retourne plus dans son pays. Pr Tardieu demande si l'on a eu un contact avec le doyen de la faculté de médecine au Bénin et précise qu'il faudrait établir une convention très précise et signée entre deux universités en France et au Bénin.

Mme Monod Broca : Burundi. Pas de mission non plus, tout se passe par Whatsapp Trois groupes existent depuis avril 2020 et chaque groupe travaille une fois par mois. Arrêt pendant l'été et l'équipe du Burundi a demandé à nouveau de reprendre. Il faut maintenir le lien pour que les prochaines missions soient possibles et faire un peu de formation. Cela valorise les anciens stagiaires qui étaient venus et c'est une ouverture sur le monde. Les trois groupes sont le groupe des médecins, un groupe autour des sièges et appareillages et enfin le troisième groupe pour le travail scolaire. Ces groupes vont continuer à se connecter par WhatsApp et après le COVID il faudra reprendre les missions et continuer à communiquer par visio entre chaque mission.

b)Le soutien à la recherche :

Dr Carlier demande à Dr Vuillerot si elle serait partante pour les aider dans la commission recherche. Dr Vuillerot est partante, sur la recherche appliquée de projets de petites et moyennes envergures dans le champ du handicap, car il y a un créneau à prendre.

Secrétariat SESEP – CRMTP - 37, rue Julien Périn – 92160 ANTONY

Tél : 01 46 68 73 47

E-mail : sesep.antony@laposte.net

Dr Yepremian informe que cette commission recherche s'est constituée et il y a eu une première réunion à laquelle ont participé Dr Desailly qui est responsable de cette commission, Mr N Khouri q chirurgien orthopédiste infantile, le Professeur P. Wicart, chirurgien orthopédiste aussi et membre du CA de la Seseq. Il est prévu de refaire une deuxième réunion avec Mme Vuillerot. Ce sera un lieu de réflexion sur le soutien à la recherche à la Seseq, avec toujours ce souci de faire un lien entre l'action internationale et cette recherche.

ARS : Dr Carlier signale que pour le travail de l'ARS sur les Recommandations de bonnes pratiques dans la paralysie cérébrale, pour la relecture, toutes les personnes proposées par la SESEP ont été retenues. Pr Tardieu se félicite que la SESEP participe à cela, c'est très important

4) Rapport financier : résultat 2020 et bilan : G.Rouchié

Deux grandes idées d'abord. Premièrement la COVID a eu un impact positif sur les comptes de la SESEP : pas de missions effectuées à l'étranger donc pas de dépenses et moins d'aide auprès du CRMTP.

Deuxièmement, le bénévolat est valorisé dans les comptes ; ce qui ne modifie pas l'équilibre des comptes et ne rapporte pas de moyens financiers mais montre l'importance du travail de chacun d'entre nous et ce que cela représente par rapport au budget de la SESEP. Pour cette année, le bénévolat représente environ 27.000 € pour une dépense de charges de 100.000 €, donc 25 à 30 % de nos dépenses. En année normale nous pourrions monter jusqu'à 30 à 35 % de nos dépenses. Les dépenses de 2020 sont environ de 100.000 € donc en baisse par rapport à 2019 qui étaient de 129.000

Dans nos dépenses, il y a 3 grands postes :

1- Poste de fonctionnement correspond aux achats, assurance et services extérieurs pour un total d'environ 7.000 € ce qui fait 7 % par rapport au total des dépenses, c'est très bas, en effet l'association fonctionne essentiellement avec des bénévoles.

2- Poste de bénévolat qui apparaît sur le compte de résultat des deux côtés (recettes et dépenses) pour un montant de 27.000 €.

3- Activité proprement dite avec trois volets. Le premier est l'aide au CRMTP en baisse 9.300 € contre 12.000 € en 2019. Le CRMTP a accueilli moins d'enfants donc moins de demande au niveau de l'action sociale et moins d'activités ludiques qui reprendront en 2021. Ensuite le poste recherche : 52.000 € (pour la Fondation motrice 30.000 € et pour le pôle recherche et innovation de la Fondation Poidatz 22.000 €), montant un peu plus important que l'année précédente. Le troisième poste est l'aide humanitaire, en 2019 la dépense a été de 30.000 € environ et cette année nous avons juste fait un soutien au Burundi de 1.100 €. C'est la grande différence sur notre budget. Quelques dépenses sur le poste Nirvana mais vous retrouverez cette somme en reprise de provision.

Au total des charges d'un montant de 100.000 €.

Comment ont été financés ces 100.000 € ? Comme chaque année nous avons nos recettes stables avec le loyer de 40.000 €, une petite subvention d'exploitation de 2.000 €, des dons relativement stables pour un montant de 12.400 €, c'est un poste relativement fragile qui dépend beaucoup trop de quelques gros donateurs, et enfin des produits financiers qui sont de plus en plus faibles, le taux des rendements sont très bas. Au total un manque de financement de 18.000 € qui est compensé par des reprises de provisions pour nous permettre d'avoir des comptes équilibrés, mais entraînant un appauvrissement de la SESEP.

Pour le bilan, nous avons un bilan très solide. Nous avons un total de bilan de 950.000 €. Trois éléments dans ce bilan. Premièrement nous n'avons aucune dette, deuxièmement nous avons des terrains et des immobilisations sur ces terrains à hauteur de 275.000 €, c'est largement sous évalués en effet le prix du mètre carré à Antony est élevé mais c'est un actif qui n'est pas utile en lui-même puisqu'il est loué à la Fondation Poidatz pour le CRMTP avec un bail. Ensuite nous avons notre trésorerie avec des placements pour un montant de 621.000 € et un compte courant qui diminue puisqu'en 2019 nous avions 84.000 € et cette année nous n'avons plus que 7.400 €. Notre bilan est donc solide, en effet notre trésorerie nous permettrait de continuer pendant 6 ans sans avoir aucune recette ou alors de vivre pendant 12 ans avec le déficit structurel que l'on a eu ces dernières années.

1) Projet associatif

Mr Watier prend la parole en informant que l'objectif était de construire un projet sur 5 ans afin de permettre à la Seseq d'afficher précisément ce qu'elle fait

Problème technique et malgré nos efforts, le projet associatif n'a pas pu être présenté, sera débattu à la prochaine réunion du CA et validé soit par une AG Extraordinaire, soit par l'AGO de 2022. Pas de question diverse.

La séance est donc levée à 20h